Envoyé en préfecture le 17/02/2025
Reçu en préfecture le 17/02/2025
Publié le
ID : 025-212506331-20250131-2025_01_006-DE

DCM 2025-01-006

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU **DOUBS**
Arrondissement de BESANCON

Commune de VUILLAFANS

Nombre de membres

- en exercice : 14
- présents : 10
- votants : 14
- ayant donné procuration : 4
- absents excusés : 4
- absents : 0
- démission : 1

Date de convocation : 27/01/2025

Objet de la délibération :

Délibération pour accepter le nouveau devis de la Ste Gaz et Eaux pour la fourniture et pose d'un surpresseur d'eau potable Route de Pontarlier

Extrait du registre des délibérations de la Commune

Séance du 31/01/ 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le 31 janvier à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de VUILLAFANS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale.

Sous la présidence de M. Claude CURIE, Maire.

Présents : Céline BOUVERET, Claude CURIE, Yves GAMELON, Michelle HOUSER, Remi JEANNINGROS, Jean-Benoît LAMBERT, Stéphane MEREL, Sylvie PERRET-GENTIL, Olivier THOURIN, Bernard WOZNY.
Absents excusés : Anne-Lise BOESINGER (procuration à Céline BOUVERET), Patrick CHANUSSOT (procuration à Bernard WOZNY), Benjamin DOLE (procuration à Stéphane MEREL), Marie-Thérèse CRETIN-GUTH (procuration à Sylvie PERRET-GENTIL.
Absents :
Démission : Alain KIBLER

Secrétaire de séance : Sylvie PERRET-GENTIL.

Président de séance : M. Claude CURIE.

M. le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de nos choix d'orientations budgétaires concernant le service de l'eau potable, nous avions prévu la construction d'un accélérateur, Route de Pontarlier, pour sécuriser la distribution d'eau aux habitants des secteurs de Croux, Moulin Haut et Vaux des Neufs.
Nous avons reçu le devis de la Société Gaz et Eaux pour la fourniture et pose de 2 pompes de surpression pour un montant de 55 944,70 euros TTC.
Il précise également que cette opération ne sera pas subventionnée par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, cet investissement n'entre pas dans les critères d'aide potentielle.
Le conseil municipal donne son accord par 14 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Fait et délibéré à Vuillafans, le 31 janvier 2025
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour extrait conforme, **Claude CURIE**, Maire

MAIRIE DE VUILLAFANS 25840